



- Personne possédant une habilitation de moins de 3 ans suivant NFC 18-510
- Être qualifié en électricité : posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et maîtriser la langue dans laquelle est dispensée la formation





À différentes périodes de l'année

> nous consulter







Recyclage – Habilitations électriques

OBJECTIES

- ✓ Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique
- ✓ Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique

PROGRAMME

MODULE RECYCLAGE (10,5 H): SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- ✓ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- ✓ Citer les **limites de son titre d'habilitation** (autorisation et interdits, zones, etc.)
 - Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie
 - Appréhender une zone de voisinage
- ✓ Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- ✓ Citer les équipements de protection collective et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.)
 - Version 6 Mai 2023 • Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.)
- ✓ Citer les moyens de **protection individuelle** et leurs fonctions
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation Fénelon Notre-Dame 36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92 www.fenelon-notredame.com













Validation de blocs de compétences

La formation ne se valide pas par blocs de compétences



Aucune



Recyclage – Habilitations électriques

PROGRAMME (SUITE)

MODULE RECYCLAGE (10,5 H): SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- √ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
 - Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objets des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- ✓ Décrire les opérations de la **consignation** et les documents associés
 - Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations
- √ Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de la cadre des opérations). consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations
- ✓ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée
- ✓ Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif ainsi que les risques associés
 - Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- ✓ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

Version 6 – Mai 2023

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation Fénelon Notre-Dame 36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · **05 46 41 14 92**

www.fenelon-notredame.com













Recyclage – Habilitations électriques

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Le participant peut viser une montée en habilitation au niveau de l'électricien HT.
- Le détenteur de ces habilitations pourra les faire valoir dans toute activité professionnelle en rapport avec lesdites habilitations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS



- √ Vidéoprojecteur + PC
- ✓ Films INRS + logiciel multimédia
- √ Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, systèmes de verrouillage

MODALITÉS D'ACCÈS

PRISE DE RENSEIGNEMENTS:



- > Via le formulaire du site Internet : www.campus.fenelon-notredame.com
- > Contactez Angélique Gorge au 05 46 41 14 92
- a.gorge@fenelon-notredame.com

DÉLAIS D'ACCÈS

- L'inscription sera validée après le retour de la convention signée.
- ✓ Suite à cela, la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.

Version 6 - Mai 2023

ACCESSIBILITÉ



L'établissement est équipé selon les normes ADAP.

En cas de situation de handicap, contactez-nous

pour connaître la faisabilité de votre intégration.

CONTACT



Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation Fénelon Notre-Dame

36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · **05 46 41 14 92**

www.fenelon-notredame.com

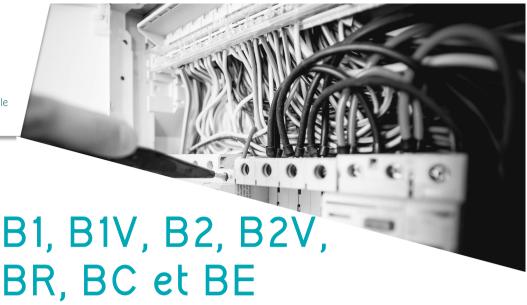












Recyclage – Habilitations électriques

VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation se fait tout au long de la formation par la mise en place de cas concrets permettant de constater les progrès réalisés et les acquis de chaque stagiaire.

CERTIFICATION

✓ Contrôle des acquis par un test final et validation par une attestation de formation et remise d'un carnet d'habilitation pré-rempli du titre d'habilitation.

LE CENTRE DE FORMATION FÉNELON, C'EST...

✓ 100% de taux d'obtention en 2022



Version 6 – Mai 2023

CONTACT

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com

Centre de Formation Fénelon Notre-Dame 36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 14 92 www.fenelon-notredame.com





